

Réunion du Comité départemental de Natation le 24.03.2016

Présents : GAUTIER Jacqueline, BATOT Michel, ABGRALL Jean-Yves, TOURTEAU Jean-Marc, BIDEAU Benoit, DELAFOSSE Claude, GUERIN Daniel, SIMON Nathalie

Excusés : GOLTAIS Delphine, ANNEE Loïc, HAFFRAY Pierrick

Absent : LE POURCELET TALVARD Christine, LEPAGE Claude, PETITJEAN Stéphane

Invité : Joris ROSSIGNOL

Le quorum étant atteint, la présidente du Comité Départemental ouvre la séance en demandant aux membres présents d'observer un moment de recueillement en mémoire de Pascal LE DU, membre du Comité récemment disparu.

Approbation du P.V. du comité directeur du 08.01.2016

le P.V. est adopté à l'unanimité après notification de l'absence excusée de Sandra PEZARD, présidente de ST MALO Natation.

Bilan des compétitions passées.

Jacqueline nous fait lecture d'un courrier de Mr et Mme GOLTAIS, dirigeants de l'U.S. Liffréenne relatant au cours du Natathlon du 27/02/2016 l'altercation entre Yannick GOLTAIS, juge-arbitre de la compétition et Joris ROSSIGNOL, entraîneur à propos de l'utilisation du plot de départ par les nageurs lors des dernières séries non doublées d'une épreuve pour laquelle la décision de doubler les premières séries avait été prise en accord avec les coaches présents.

Jacqueline rappelle qu'en cas de contestation, le règlement prévoit la procédure à suivre et qu'il y a lieu de s'y maintenir dans le respect de tous. Joris, invité à ce comité pour nous parler du CLE et du stage et non pas de ce problème, fait amende honorable.

Concernant la compétition de St Malo, circuit départemental 35 du 20 mars, le juge-arbitre a pris la décision de modifier l'ordre des nages en rassemblant les 50 mètres afin d'éviter les déplacements des chronométreurs et la durée de la compétition. Il y a lieu, pour les programmes à venir, de bien intégrer la configuration du bassin avant d'établir l'ordre des nages. Lors de cette compétition, de nouveaux officiels A ont pu s'aguerrir à la réalité de leur tâche.

Suite à la dernière réunion du comité directeur, les observations des présidents de clubs ont été entendues et mises en œuvre par la création d'une catégorie C0 pour les compétitions des maîtres ainsi que la possibilité de participer aux circuits départementaux et la création de compétitions d'animation par secteur pour les jeunes nageurs (avenirs-poussins) non titulaires de l'ENF 3. Ainsi à Combourg, un rassemblement s'est réalisé à la satisfaction des acteurs présents. Le 9 avril, le CN Fougères accueillera des jeunes nageurs de Liffré, Vitré et Coglais. En attente des autres secteurs voir mail du comité du 26 février adressé aux présidents de clubs et aux membres du comité.

CLE 35

Benoit BIDEAU fait le point sur le CLE 35. La structure est validée suite à la visite de « Jeunesse et Sport ». La rédaction de la convention de la mise à disposition de l'entraîneur sans contrepartie financière est en cours. Les signataires de cette convention sont le Comité de Bretagne et

l'employeur. Une prochaine rencontre entre Serge Brunet, président du Comité de Bretagne et le directeur du CPB Rennes doit finaliser la procédure.

Aujourd'hui, 9 nageurs du département dont 2 nageurs extérieurs au CPB composent le CLE et d'autres demandes sont en cours. Les nageurs profitent de 8 à 10 entraînements par semaine et bénéficient de l'expertise d'un préparateur physique : Pierre Cheneau

STAGE : Ces nageurs du CLE ont participé, au cours des dernières vacances scolaires à un stage à Mataro. Ce stage a reçu l'aval des autorités compétentes après déclaration auprès de la DRDJS, garante de la qualité, de la sécurité de ce stage et de la valeur de l'encadrement. 2 éducateurs ont encadré ce stage et ont été détachés à temps complet. Les nageurs ont nagé 2 fois par jour pendant 7 jours « non-stop » : soit 14 entraînements pour 80 kilomètres nagés par chaque participant. Satisfaction générale et « les résultats attendus étaient au rendez-vous des N2 en attendant les N1 », précise Joris ROSSIGNOL

Benoit BIDEAU ajoute qu'au-delà des résultats, ce stage avait aussi pour objectif de renforcer la cohésion du groupe, de valoriser la structure afin d'attirer de nouveaux nageurs et de susciter des demandes.

Le comité d'ILLE et VILAINE qui s'est investi financièrement dans cette action à hauteur de 3000 €, se félicite de son engagement et remercie le CPB Rennes pour son implication.

Joris signale qu'il reste à la disposition des entraîneurs du département pour communiquer sur ce stage et sur le fonctionnement du CLE en général et du suivi des nageurs et se propose de développer la communication au travers des réseaux sociaux.

Pour la future saison et la prochaine, il y aura lieu de continuer à travailler sur le budget pour étude et positionnement du comité et définition des critères de subventionnement.

SELECTION BENJAMINS

La sélection pour la coupe de France des départements sera établie après le natathlon du 27 mars à REDON et un stage est programmé à Fougères les 22 et 23 avril. 3 encadrants dont Joris sont prévus.

Pour l'accompagnement, Nathalie étudie ses disponibilités. Quoiqu'il en soit d'autres dirigeants devront se positionner.

Le comité espère que les nageurs de la sélection seront à la hauteur de leurs prédécesseurs. Le podium, aussi bien chez les gars que chez les filles, reste un objectif réalisable.

OFFICIELS

Le comité s'est enrichi de 4 officiels A : Delphine GOLTAIS, Yannick GOLTAIS, Laurent LANDAIS et Catherine DELANOE. En cours de formation actuellement : Nadège LANDAIS, Gaëtan LAINE et Céline LODÉ. Remerciements à ces 7 personnes pour leur engagement

Le fait d'avoir des officiels A dans un club est primordial pour l'obtention et le maintien de certains niveaux de labellisation des clubs.

LABELLISATION

Deux clubs du département ont été labellisés :

- ST MALO (label formateur)

- LIFFRE (label développement)

MEETING 35 : 15 mai

Jacqueline interroge les participants sur l'obtention de lots divers par les clubs : à relancer !!

La société ARENA sera partenaire du meeting. Jean-Yves propose que le chronométrage automatique soit installé suite à la demande de plusieurs clubs ; ce meeting étant qualificatif. La demande de mise à disposition des plaques et du piccolo va être faite auprès du Comité Régional. Comme l'an passé, une sono performante sera installée. Pour engranger un maximum d'engagements, il est nécessaire d'intensifier la communication et chacun doit y participer à son niveau et avec ses moyens.

CONGRES

Le congrès national des clubs FFN se déroulera à Bordeaux du 3 au 5 juin. L'ensemble des clubs a reçu toutes les informations nécessaires. La participation d'un maximum de clubs du département est souhaitable. Les thèmes abordés sont importants et les orientations qui vont en découler seront cruciales pour le devenir de nos clubs et de la natation en général.

PARTENARIAT

Le comité va conventionner un partenariat avec ARENA par l'entremise de la société PRONATATION récemment installée sur la place rennaise. Des clubs du département pourraient éventuellement, le cas échéant, s'associer à la démarche.

CONGRES DE LA FFN

Le Congrès des clubs de la FFN aura lieu du vendredi 3 au Dimanche 5 Juin 2016 à Bordeaux.

PRESELECTION NATIONALE EAU LIBRE

La liste des présélectionnés pour intégrer les équipes de France de natation en eau libre est parue à l'examen des rankings « natation course ». La nageuse du CPB Rennes, Charline MACE est présélectionnée pour les euros-juniors. La sélection définitive se fera lors des championnats de France en eau libre à Montargis, fin mai.

SALAIRE

Un débat s'installe sur l'opportunité d'augmentation de salaire demandé par le salarié du comité. Le trésorier, Jean Marc indique que son niveau de salaire est basé contractuellement sur la convention collective et à un niveau supérieur au salaire de son prédécesseur et qu'au premier janvier ce salaire a été revalorisé pour suivre l'évolution de l'inflation. Un nouveau point sera fait en fin d'exercice à la clôture du bilan et surtout lors de l'établissement du prochain provisionnel, en tenant compte que pour les exercices suivants, l'aide de l'état s'achève et que les clubs devront supporter l'intégralité des dépenses administratives liées à l'emploi.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h 30

Le secrétaire

Jean Yves ABGRALL

La présidente

Jacqueline GAUTIER